



LES RÈGLES À RESPECTER

Au moment de la réalisation du branchement, veuillez prendre contact avec nos services pour fixer un rendez-vous de contrôle avant le remblaiement des canalisations, sans quoi le contrôle sera facturé.

LE RACCORDEMENT
AU RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT
EST OBLIGATOIRE
SELON L'ARTICLE L1331
DU CODE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE.

SERVICE EAU ET
ASSAINISSEMENT
SERVIJ DOUR HA
YAC'HUSSAT

Lannion-Trégor-Communauté
02 96 05 60 80

1, rue Monge
CS 10761
22307 Lannion Cedex

1, straed Monge
CS 10761
22307 Lannuon Cedex



www.lannion-tregor.com



www.lannion-tregor.com

Assainissement

RACCORDEMENT D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

MODE D'EMPLOI

JUILLET 2016

COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU ?

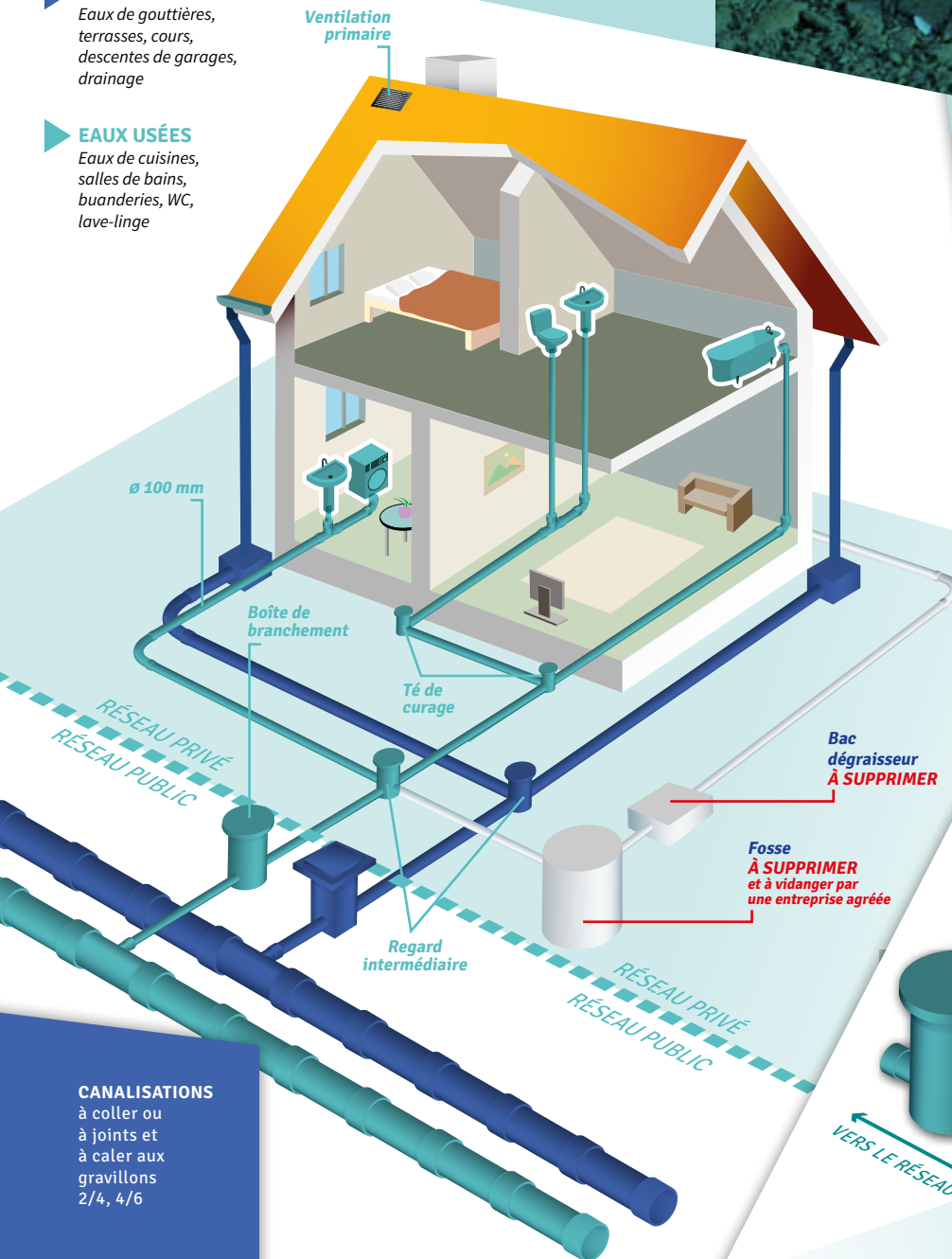
LES EAUX PLUVIALES DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE SÉPARÉES DES EAUX USÉES !

EAUX PLUVIALES

Eaux de gouttières, terrasses, cours, descentes de garages, drainage

EAUX USÉES

Eaux de cuisines, salles de bains, buanderies, WC, lave-linge



CANALISATIONS

à coller ou à joints et à caler aux gravillons 2/4, 4/6

Qu'est ce qu'un raccordement conforme ?



Raccordement sur un tabouret en PVC :

- 1 Manchon dissymétrique PVC
- 2 Réduction PVC - CR4 / CR8 Ø 160 mm - Ø 125 mm
- 3 Réduction PVC - CR4 / CR8 Ø 125 mm - Ø 100 mm

Qu'est ce qu'un raccordement non conforme ?

